

Compagnie 3M Canada

1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757

London, Ontario N6A 4T1

Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222

Téléphone d'urgence de transport (CANUTEC) : (613) 996-6666

=====

Fiche de Données de Sécurité

=====

No. document : 22-5159-3 Date d'émission : 2014/05/16
Version no. : 12.00 Remplace FSSS du : 2011/06/15

Tous droits réservés, 1997, Compagnie 3M Canada. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où: (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Préparée par : Les Services de santé et de sécurité environnementale de la Compagnie 3M Canada
Téléphone : (800) 364-3577, Fax : (800) 603-7758, Site web : www.3M.ca

1 Identification du produit

Appellation commerciale :
TROUBLESHOOTER(MC) 3M(MC)
Code d'identification :
XN-1015-7207-3 XN-1015-7208-1
Utilisation de produit :
Produit de nettoyage;
Utilisation industrielle;
Division:
ZD - 3M Canada Company

2 Identification des dangers

Principaux dangers :
Liquide en atomiseur;
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.
Irritation grave de la peau : les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs localisées, de l'enflure, des démangeaisons, de la sécheresse, des craquelures, la formation de cloques et de la douleur.
Peut être absorbé par inhalation et causer des effets à l'organe cible.
Peut être absorbé par ingestion et causer des effets à l'organe

cible.

Voir les sections 7 et 11 pour plus de détails.

3 Composition/Renseignements sur les Ingrédients

Nom Chimique	Numéro CAS	Pourcentage
EAU	7732-18-5	60 - 90
ISOBUTANE	75-28-5	5 - 10
ETHANOLAMINE	141-43-5	3 - 7
Oxyde de diméthyloléyle	14351-50-9	1 - 5
ALCOOL BENZYLIQUE	100-51-6	1 - 5
ETHANOL	64-17-5	1 - 2

NOTA :

Le pourcentage est exprimé dans le rapport du poids de l'ingrédient contre le poids du produit réglementé.

4 Premiers soins

En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau pendant au moins 30 minutes. Obtenir immédiatement de l'attention médicale.

En cas de contact avec la peau :

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Asperger la peau à grande eau pendant au moins 20 minutes ou jusqu'au retrait du produit chimique. Obtenir de l'attention médicale. Laver les vêtements et les chaussures contaminés avant de les réutiliser.

En cas d'inhalation :

Donner de l'air frais. Si des symptômes apparaissent, obtenir de l'attention médicale.

En cas d'ingestion :

Ne pas faire vomir, à moins d'indication contraire du personnel médical. Obtenir de l'attention médicale.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair : Non disponible

Limite inférieure d'explosibilité (%) : Non disponible

Limite supérieure d'explosibilité (%) : Non disponible

Température d'auto-inflammation : Non disponible

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser des extincteurs avec des agents extincteurs de classe B (exemples : poudre extinctrice B, dioxyde de carbone).

Dangers spécifiques en cas d'incendie :

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser. Le pulvérisateur a été testé au niveau du retour de flammes et de la

projection de flammes, conformément aux méthodes d'essai établies dans la Loi canadienne sur les produits dangereux (Règlements sur les produits contrôlés - Annexe 1). Ces méthodes d'essai ont permis d'établir qu'il n'y a aucune évidence de projection ou de retour de flammes.

Produits résultant de la combustion :

Monoxyde de carbone - Durant la combustion;

Dioxyde de carbone - Durant la combustion;

Oxydes d'azote - Durant la combustion;

Oxydes de soufre - Pendant la combustion;

Risques Peu Communs D'incendie Et D'explosion

Non déterminé

Méthodes de lutte contre l'incendie :

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

Porter un appareil de protection complet (tenue d'intervention) et un respirateur autonome (SCBA).

Instructions particulières :

Liquide en atomiseur;

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles :

Respecter les précautions énoncées dans les autres sections.

Ventiler la zone. AVERTISSEMENT : Un moteur peut constituer une source d'allumage et pourrait allumer ou faire exploser les gaz ou les vapeurs inflammables présents dans la zone de déversement. S'il est possible de le faire de manière sécuritaire, placer le contenant qui fuit sous une hotte d'évacuation ou dans une zone très ventilée. Contenir la fuite. Nettoyer les résidus. Placer la cannette dépressurisée et les déchets dans un contenant hermétiquement fermé homologué pour le transport par les autorités appropriées.

Procédures Environnementales

Pas de données disponibles.

Méthodes de nettoyage

Pas de données disponibles.

Interventions en cas de déversement :

Ventiler la zone à l'air frais. Diluer le déchet dans une grande quantité d'eau. Ajouter soigneusement à l'ensemble un acide dilué approprié tel que de l'acide sulfamique ou du vinaigre tout en agitant. S'assurer de la neutralité du mélange. Pour les déversements majeurs, au besoin, demander l'aide d'une équipe de professionnels du nettoyage de déversements. Pour les déversements mineurs, neutraliser avec précaution en ajoutant un acide dilué approprié, tel que le vinaigre. Travailler minutieusement pour éviter toute ébullition ou éclaboussure. Continuer d'ajouter un agent neutralisant jusqu'à ce que cesse la réaction. Laisser

refroidir avant de ramasser ou utiliser un ensemble de nettoyage pour les déversements caustiques (alcalin ou basique) vendu sur le marché. Suivre attentivement le mode d'emploi du produit. Couvrir mais ne pas sceller pendant 48 heures. Éliminer le matériau recueilli le plus rapidement possible.

7 Manutention et entreposage

Instructions concernant l'entreposage :

Ne pas stocker les récipients sur le coté.

Matières incompatibles :

Entreposer à l'écart des acides;

Entreposer à l'écart de la chaleur;

Entreposer à l'écart de la lumière solaire.

Entreposer à l'écart des oxydants.

Étincelles et/ou flammes;

Ventilation :

Pas de données disponibles.

Prévention des explosions :

Liquide en atomiseur;

Mode d'emploi :

Réservé aux industries et aux professionnels.

Ne pas percer, ni brûler le récipient, même après usage.

Eviter le contact avec les oxydants.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection individuelle

Protection des yeux :

Éviter que les yeux entrent en contact avec les vapeurs, les embruns de pulvérisation, le brouillard ou la poussière.

Porter une des protections suivantes pour éviter tout contact avec les yeux :

Lunettes à ventilation indirecte;

Protection des mains :

Porter des gants appropriés pour manipuler ce matériau.

Une paire de gants constituée du(des) matériau(x) suivant(s) est recommandée:

Caoutchouc butyle.

Néoprène.

Caoutchouc nitrile.

Protection de la peau :

Eviter le contact avec la peau.

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants

et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Protection respiratoire :

Eviter l'inhalation des vapeurs, brouillards et pulvérisations. Choisissez un des respirateurs homologués par le NIOSH suivants selon les concentrations de contaminants atmosphériques et conformément aux règlements de l'OSHA.

Appareil de protection respiratoire autonome à admission d'air par pression à demi-masque ou à masque complet.

Ingestion :

Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon.

Ventilation recommandée :

Ne pas utiliser dans des espaces clos ni là où il y a très peu ou aucun mouvement de l'air.

Ne pas demeurer dans une zone où l'apport en oxygène peut être déficient.

Utiliser une ventilation générale avec apport d'air neuf et/ou une ventilation par aspiration à la source pour maintenir l'exposition aux brouillards, vapeurs ou pulvérisations en suspension dans l'air sous les limites d'exposition en milieu de travail et/ou pour en contrôler la concentration. Si la ventilation n'est pas suffisante, porter un dispositif de protection respiratoire.

Exposition aux ingrédients

EAU (7732-18-5)

LD50 (rat, orale)	> 90 ml/kg
LC50 (rat, inhalation/4 heures)	Pas de données disponibles.
Limites d'exposition	
Pas de données disponibles.	

ISOBUTANE (75-28-5)

Données sur les ingrédients	
Pas de données disponibles.	
LD50 (rat, orale)	Pas de données disponibles.
LC50 (rat, inhalation/4 heures)	Pas de données disponibles.
Limites d'exposition	
ACGIH: MPT 1000 ppm	1000 ppm
ACGIH: STEL	

ETHANOLAMINE (141-43-5)

LD50 (rat, orale)	1720 mg/kg
LD50 (lapin, peau)	1 ml/kg (1018 mg/kg)
LC50 (rat, inhalation/4 heures)	Pas de données disponibles.
Limites d'exposition	
ACGIH:MPT 3 ppm	
ACGIH:MPT 7.5 mg/m3	
ACGIH: STEL 6 ppm	
ACGIH: STEL 15 mg/m3	
6 ppm	ACGIH: STEL 3 ppm
ACGIH: MPT	

Oxyde de diméthyloléyle (14351-50-9)

Données sur les ingrédients	
Pas de données disponibles.	
LD50 (rat, orale)	Pas de données disponibles.
LC50 (rat, inhalation/4 heures)	Pas de données disponibles.
Limites d'exposition	
Pas de données disponibles.	
ALCOOL BENZYLIQUE (100-51-6)	
LD50 (rat, orale)	1230 mg/kg
LD50 (lapin, peau)	2000 mg/kg
LC50 (rat, inhalation/4 heures)	> 500 mg/m3
Limites d'exposition	
AIHA: MPT 10 ppm	
44.2 mg/m3 AIHA: MPT 10 ppm	AIHA: MPT
ETHANOL (64-17-5)	
LD50 (rat, orale)	CL50 (rat, vapeur, 4 heures) 117 mg/l
LC50 (rat, inhalation/4 heures)	Pas de données disponibles.
Limites d'exposition	
ACGIH : STEL 1000 ppm	

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat physique, couleur et odeur :	Aérosol; Liquide; Vert; odeur d'hydrocarbure;
Seuil olfactif :	Pas de données disponibles.
pH :	10.5 - 11.5
Point/intervalle d'ébullition :	Environ 100 C
Point/intervalle de fusion :	Non applicable
Tension de vapeur :	Non disponible
Hydrosolubilité :	Complet.
Masse volumique :	Environ 1.07 Eau = 1
Densité de vapeur :	Non disponible
Composés organiques volatils :	< 17 % CARB
Vitesse d'évaporation :	Non disponible
Viscosité :	< 10 centipoise
Pourcentage de matières volatiles :	97.94 %

10 Stabilité et réactivité

Conditions à éviter :

- Chaleur;
- Entreposer à l'écart de la lumière solaire.
- Étincelles et/ou flammes;

Matières à éviter :

- Acides forts;
- Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux :

- Monoxyde de carbone - Durant la combustion;

Dioxyde de carbone - Durant la combustion;
Oxydes d'azote - Durant la combustion;
Oxydes de soufre - Pendant la combustion;
Stabilité et réactivité :
Stable. Pas de polymérisation dangereuse.

11 Toxicité

Effets en cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Effets en cas de contact avec la peau :

Irritation grave de la peau : les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs localisées, de l'enflure, des démangeaisons, de la sécheresse, des craquelures, la formation de cloques et de la douleur.

Effets en cas d'inhalation :

Concentration et inhalation intentionnelles peuvent être nocives ou mortelles.

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Peut être absorbé par inhalation et causer des effets à l'organe cible.

Effets en cas d'ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Peut être absorbé par ingestion et causer des effets à l'organe cible.

Sensibilisation :

Pas de données disponibles.

Cancérogénicité :

Remarque: Ce produit contient de l'éthanol. La monographie 44 publiée du CIRC portant sur l'ingestion d'alcool, établit la cancérogénicité de l'éthanol la suite de la consommation chronique de boissons alcoolisées par l'humain. Il ne s'agit pas d'un effet à craindre pendant l'utilisation prévue de ce produit.

Mutagénicité :

Pas de données disponibles.

Effets sur la reproduction :

MISE EN GARDE : Ce produit contient de l'éthanol. L'éthanol est inscrit dans la Proposition 65 à titre de danger pour la reproduction par suite de consommation humaine de boissons alcoolisées. Ceci ne constitue pas un effet prévisible à la suite de l'utilisation de ce produit. L'éthanol dans des boissons alcoolisées peut causer des malformations congénitales ou d'autres problèmes au niveau du système reproducteur.

Énoncés sur les composants :

Pas de données disponibles.

Énoncés sur les produits :

Pas de données disponibles.

Autres effets et données complémentaires :

Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

Une exposition prolongée ou répétée peut causer:

Effets sur le foie : Signes et symptômes probables : perte d'appétit, perte de poids, fatigue, faiblesse, douleurs abdominales et ictère.

Effets sur les reins/la vessie: Les signes/symptômes peuvent inclure: modification de la production d'urine, douleurs lombaires et abdominales, augmentation de la quantité de protéines dans les urines, présence de sang dans les urines, augmentation de la quantité d'azote uréique dans le sang et miction douloureuse.

12 Ecologie

Données environnementales :

Données d'écotoxicité :

Non déterminé.

Données Ecofate :

Non déterminé.

13 Elimination

Produit en état de vente :

Pas de données disponibles.

Conditionnement du produit :

Pas de données disponibles.

Instructions particulières :

Étant donné la diversité des règlements, rechercher ceux qui sont applicables ou consulter les autorités compétentes avant l'élimination.

14 Transport

Transport des marchandises dangereuses

Classification des marchandises dangereuses : Non déterminé.

Renseignements spéciaux :: Contacter 3M pour plus de renseignements.

La présente classification relative au transport est fournie à titre de service à la clientèle. Comme expéditeur, VOUS êtes tenu de respecter toutes les lois et tous les règlements applicables au transport, y compris les exigences relatives à la classification et à l'emballage appropriés. Pour établir la classification relative au transport, 3M se fonde sur la formulation des produits, l'emballage, ses politiques et son interprétation des règlements en vigueur qui s'appliquent. 3M ne garantit aucunement l'exactitude des présents renseignements fournis sur la classification. Ces renseignements ne s'appliquent qu'à la classification relative au transport et excluent les exigences en matière d'emballage, d'étiquetage ou d'identification des marchandises. L'emballage d'origine de 3M n'est approuvé que pour l'expédition au Canada par voie terrestre. Si vous expédiez par voie aérienne ou maritime, il est possible que l'emballage ne respecte pas les exigences réglementaires.

15 Réglementation

Classification SIMDUT :

A, D2B

NOTA :

Ce produit a été classé en tenant compte des critères de risques énoncés dans la Loi sur les produits contrôlés et cette fiche signalétique santé-sécurité contient tous les renseignements qui y sont relatifs.

Homologation du produit :

Le produit faisant l'objet de cette FSSS ou l'ensemble de ses composants sont répertoriés dans les inventaires des produits chimiques suivants :

TSCA - Loi réglementant les substances toxiques (Étas-Unis)

16 Renseignements complémentaires

Raison de la réédition :

Les sections et points suivants ont été révisés ou mis à jour.

Section 14 - Renseignements relatifs au transport

Les renseignements de la présente fiche signalétique santé-sécurité (FSSS) étaient jugés exacts au moment de sa publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES CONDITIONS OU GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, AUX MODALITÉS D'EXÉCUTION OU AUX USAGES DU COMMERCE. Il appartient à l'utilisateur de vérifier si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'application prévue. Compte tenu des nombreux facteurs qui interviennent dans

l'utilisation et l'application du produit 3M et comme l'utilisateur est parfois seul à connaître ces facteurs et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel que celui-ci évalue le produit 3M pour déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'application prévue.

---Fin---